



Paris, le 06/05/2021

Communiqué de presse

Signature d'une convention cadre entre la FAVD et la FNADAC

Le 07 avril dernier, la Fédération Arts Vivants et Départements et la Fédération Nationale des Associations de DAC représentées par leurs présidents Claudy Lebreton et Christophe Bennet ont signé une première convention cadre de coopération.

A l'issue de plusieurs temps d'échanges, les deux fédérations ont souhaité officialiser leur rapprochement favorisé par plusieurs membres communs aux deux fédérations. Leur coopération se traduira dans un programme d'actions sur les deux années à venir.

Les deux fédérations travailleront à une meilleure analyse des politiques culturelles locales et à accroître le dialogue entre les différents échelons de collectivités. Cette coopération prendra forme entre autres à travers le projet LUCAS porté par la FAVD et les Assises des DACs dont la sixième édition est en réflexion au sein de la FNADAC.

A travers cette convention, la FNADAC et la FAVD renforceront le dynamisme de leurs réseaux pour favoriser la circulation des expériences et des bonnes pratiques.

Les deux structures défendent le rôle central que les collectivités territoriales ont dans l'efficacité des politiques publiques de la culture. Ce partenariat qui s'ouvre renforce la légitimité des deux signataires.

Pour contacter la FNADAC :
Contact Presse : Eddy GAILLOT (Vice-président)
eddy.gaillot@free.fr
Délégué : Alexis Aubert (06 72 76 23 18)

Pour contacter la FAVD :
Contact Presse : Bérénice Sarda
berenice.sarda@arts-vivants-departements.fr
Délégué général : Cédric Hardy (06 24 36 72 51)